

- Associations (par ex. Association des pêches de Terre-Neuve et du Labrador, Centre de développement des espèces de poisson sous-exploitées de la Colombie-Britannique, Association canadienne des exportateurs de poisson, Conseil canadien des pêches, Conseil des pêches de Colombie-Britannique, Association des transformateurs de poisson de Nouvelle-Écosse, Association des empaqueteurs de poisson du Nouveau-Brunswick, Association des producteurs de fruits de mer de la Nouvelle-Écosse).
- Gouvernements
 - Provinciaux : Colombie-Britannique, Québec, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et Labrador
 - Fédéral : AECEC, ISTC, Pêches et Océans Canada, DEOC, APECA

4. DÉBOUCHÉS POTENTIELS

Les principaux débouchés résident à l'échelle :

- d'un accroissement des ventes et de la part de marché;
- de la création d'une demande accrue pour les produits non traditionnels;
- d'une stabilisation de l'approvisionnement à un niveau suffisant en toutes saisons.

Les principaux problèmes de mise en marché sont les suivants :

- lacunes au plan de la promotion et de la publicité;
- compréhension insuffisante des réseaux de distribution;
- méconnaissance des avantages propres aux espèces non traditionnelles.

La mise en valeur des espèces non traditionnelles n'exigerait essentiellement pas d'adaptation des techniques de récolte. Elle pourrait entraîner, d'une part, un certain délaissement des espèces traditionnellement exploitées et, d'autre part, le maintien en service d'usines et d'appareils de transformation. Dans la plupart des zones de pêche canadiennes de l'Atlantique et du Pacifique, les espèces traditionnelles sont exploitées à satiété.

L'Accord de libre-échange donne au Canada une occasion incomparable d'offrir les espèces non traditionnelles aux États-Unis sous la forme de produits à valeur ajoutée, afin de répondre, aussi bien chez les négociants que chez les consommateurs, à une vive demande pour des articles innovateurs. Notre but ultime doit être de conserver la part canadienne des importations américaines de produits de la pêche.

S'il est ratifié, l'Accord de libre-échange nord-américain agira également à l'avantage du Canada, car la seule agglomération de Mexico compte, malgré la relative exigüité de son territoire, 18 millions de consommateurs. On retrouve au Mexique d'autres villes importantes comme Monterrey et Guadalajara.

Le marché d'aujourd'hui et la mentalité des consommateurs exigent que l'on adopte une stratégie plus avertie dans le domaine de l'emballage; l'art, la science, la